



53-55 rue Jean Jaurès, Bât A2, 59000 LILLE
03 20 87 49 49 – dac.asla@ghicl.net

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Médecin expert en soins palliatifs

Définition

Sous l'autorité administrative du directeur de l'offre de soins et de santé de proximité, le médecin expert en soins palliatifs est l'expert médical du DAC.

A ce titre, il réalise des expertises à domicile, en fonction des besoins remontés par les référents parcours complexes. Il met en œuvre avec le reste de l'équipe les décisions stratégiques de la structure et assiste le/la directeur (trice) dans les négociations avec les organismes de tutelle et les partenaires de santé.

Il réalise au besoin de évaluations

Ses actions s'inscrivent dans le respect des règles déontologiques et professionnelles en vigueur.

Conditions d'accès

Le médecin expert devra présenter les qualifications requises à savoir :

- Le Diplôme d'État de Docteur en médecine, complété de diplômes complémentaires :
 - o soins palliatifs
 - o Éventuellement complété de diplômes complémentaires cohérents avec les compétences du DAC.

Idéalement, le médecin expert a exercé au moins 3 années dans le cadre de dispositifs ou structures sanitaires ou médico-sociales.

Responsabilités/relations

Le médecin expert(e) du DAC travaille sous la responsabilité du Directeur du DAC.

En accord avec lui, le médecin expert(e) en soins palliatifs épaulé l'équipe de référents parcours complexes dans leurs missions en apportant une expertise sur certains cas complexes qui le nécessitent.

Il/elle assure l'interface auprès des professionnels du territoire et auprès du corps médical (en particulier il/elle assure le lien avec le médecin traitant) afin d'améliorer les parcours de soin des usagers en situation complexe.

Il/elle rend compte au médecin coordonnateur de l'avancement de sa mission.

Il/elle participe aux staffs et réunions d'équipe autour des cas.

Missions

Sous la responsabilité du médecin coordonnateur, le médecin expert doit :

- Participer à l'élaboration du projet médical du DAC, en collaboration avec les équipes paramédicales et médico-sociales et le médecin coordonnateur et en respectant les moyens de la structure.
- Être garant de la qualité des évaluations réalisées pour définir les parcours de soins proposés par l'équipe d'appui à la coordination du DAC.
- Contribuer à la professionnalisation des équipes.
- Participer à la mise en œuvre de la politique de formation et d'information des professionnels de santé.

- Contribuer à l'évaluation de la qualité des parcours de soins palliatifs proposés par le DAC.
- Être force de proposition pour le choix des activités thématiques proposées par le DAC au niveau du territoire.
- Les missions pourraient être amenées à évoluer dans le cadre de l'évolution du DAC.

Activités principales

Contribuer à l'optimisation et à la professionnalisation des activités de l'équipe d'appui à la coordination au niveau de :

L'évaluation

- Optimiser les conditions de réalisation des évaluations de la situation au domicile des usagers, lorsque le médecin généraliste en effectue la demande.
- Garantir l'élaboration, la formalisation et la mise en œuvre des PPCS des personnes accompagnées.
- S'assurer du suivi et de la réactualisation régulière du PPCS.
- Conseiller les référents parcours complexes sur les actions à mener.

La coordination

- Assurer la coordination des acteurs autour du parcours de soin palliatif.
- Participer aux réunions multidisciplinaires de coordination si besoin.
- Formuler des propositions d'action, participer à la décision sur l'orientation de l'usager en lien avec le médecin généraliste.

Qualités professionnelles

- Maîtrise des domaines sanitaire, médico-social et social
- Maîtrise des outils de télétransmission et de gestion des agendas dématérialisés
- Sens de l'engagement
- Fort potentiel relationnel, diplomatie
- Capacité d'écoute, empathie, humanisme
- Capacité à fédérer des équipes pluridisciplinaires
- Sens du travail en équipe, pédagogie
- Grande disponibilité
- Autonomie
- Capacités élevées d'analyse et d'anticipation
- Maîtrise personnelle
- Résistance au stress et à la pression
- Capacités de négociation, notamment auprès des médecins de ville et des partenaires médicaux du DAC
- Capacité à innover, faire évoluer, être force de proposition
- Savoir rendre compte
- Capacité de prise de recul sur sa pratique et de remise en cause

Conditions de travail et contraintes du poste

Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à temps partiel (0,1 à 0,4 ETP).

Ce poste nécessite une disponibilité importante et des déplacements fréquents pour les expertises à domicile.

Permis B exigé (véhicule de service)